



CONSEIL MUNICIPAL D'OTTAWA

Le mercredi 12 décembre 2018

10 h

salle Andrew S. Haydon, 110, avenue Laurier Ouest

PROCÈS VERBAL 2

Note: Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRE jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par le Conseil.

Le Conseil municipal de la Ville d'Ottawa s'est réuni le 12 décembre 2018 à 10 h à la salle Andrew-S.-Haydon, 110, avenue Laurier Ouest, Ottawa.

Le maire Jim Watson préside l'assemblée et demande au Conseil de participer à un moment de réflexion.

HYMNE NATIONAL

L'hymne national est interprété par Laura Gagnon.

ANNONCES/ ACTIVITÉS CÉRÉMONIALES

RECONNAISSANCE - PRIX DE BÂTISSEUR DE LA VILLE DÉCERNÉ PAR LE MAIRE

Le maire Jim Watson remet le Prix de bâtisseur de la Ville à Ali Tejpar, qui a joué un rôle clé dans le lancement du tout premier concours Maire d'un jour

d'Ottawa, en 2018. Créé en étroite collaboration avec le maire Watson et son bureau, le concours vise à inspirer les élèves du secondaire d'Ottawa à participer à l'amélioration de la ville.

Membre du Comité d'engagement jeunesse d'Ottawa depuis 2017, M. Tejpar a aussi travaillé avec le Hub Ottawa du Forum économique mondial pour élaborer divers projets communautaires comme le concours de photo MonCanada 150. Il est responsable de portefeuille au comité de planification économique du Conseil Ismaélien d'Ottawa, a siégé au conseil d'administration de la Société royale du Commonwealth, Section d'Ottawa, et est membre du conseil de la faculté de l'Université d'Ottawa.

APPEL NOMINAL

Tous les membres sont présents.

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Adoption des procès-verbaux régulier de la réunion du Conseil municipal du 5 décembre 2018.

CONFIRMÉ

DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS, Y COMPRIS CEUX DÉCOULANT DE RÉUNIONS ANTÉRIEURES

Aucune déclaration d'intérêts n'est signalée.

ABSENCES

Aucune absence n'a encore été signalée.

MOTION PORTANT PRÉSENTATION DE RAPPORTS

MOTION N° 2/1

Motion du conseiller S. Blais

Appuyée par le conseillère T. Nussbaum

Que le rapport du Comité des candidatures 1; le rapport de la Direction générale des services organisationnels intitulé « Orientations budgétaires, calendrier et processus de consultation proposés pour le Budget 2019 »; et le rapport du Bureau du greffier municipal et de l'avocat général intitulé « Résumé des observations orales et écrites du public sur les questions assujetties aux exigences d'explication aux termes de la *Loi sur l'aménagement du territoire* à la réunion du Conseil municipal du 28 novembre 2018 », soient reçus et examinés.

ADOPTÉE

RAPPORTS

RAPPORT NO 1 DU COMITÉ DES CANDIDATURES

- | |
|--|
| <p>1. NOMINATIONS DU COMMISSAIRE AUX SPORTS ET DES AGENTS DE LIAISONS DU CONSEIL – MANDAT DU CONSEIL 2018-2022</p> |
|--|

RECOMMANDATIONS MODIFIÉES DU COMITÉ

Que le Conseil nomme :

- 1. Les membres suivants du Conseil à titre de maire suppléant :**
 - i. Conseiller Matthew Luloff;**
 - ii. Conseillère Laura Dudas, et;**
 - iii. Conseiller George Darouze.**

2. **Conseillère Catherine McKenney à titre d'agente de liaison spéciale de la Ville d'Ottawa pour le logement et l'itinérance;**
3. **Conseillère Theresa Kavanagh à titre d'agente de liaison spéciale de la Ville d'Ottawa pour la condition féminine et l'équité des genres; et**
4. **Conseiller Mathieu Fleury à titre de commissaire aux sports de la Ville d'Ottawa.**

ADOPTÉE

2. NOMINATIONS AUX COMITÉS PERMANENTS, À LA COMMISSION DU TRANSPORT EN COMMUN ET AUX SOUS-COMITÉS – MANDAT DU CONSEIL 2018-2022

RECOMMANDATIONS MODIFIÉES DU COMITÉ

Que le Conseil municipal nomme comme suit les membres suivants du Conseil aux divers comités permanents, à la Commission du transport en commun et aux sous-comités, y compris les présidents/les présidentes et les vice-présidents/les vice-présidentes :

1. **Comité de l'agriculture et des affaires rurales**
 - i. **Conseiller Eli El-Chantiry (président)**
 - ii. **Conseiller Glen Gower (vice-président)**
 - iii. **Conseiller George Darouze**
 - iv. **Conseiller Scott Moffatt; et**
 - v. **Conseillère Carol Anne Meehan.**

2. Comité de la vérification

- i. Conseiller Jean Cloutier (président);**
- ii. Conseillère Carol Anne Meehan (vice-présidente);**
- iii. Conseiller Eli El-Chantiry;**
- iv. Conseillère Theresa Kavanagh;**
- v. Conseiller George Darouze; et**
- vi. Conseiller Allan Hubley.**

3. Comité des services communautaires et de protection

- i. Conseillère Jenna Sudds (présidente);**
- ii. Conseiller Keith Egli (vice-président);**
- iii. Conseiller Matthew Luloff;**
- iv. Conseiller Eli El-Chantiry;**
- v. Conseillère Diane Deans;**
- vi. Conseiller Mathieu Fleury**
- vii. Conseillère Catherine McKenney;**
- viii. Conseiller Stephen Blais;**
- ix. Conseillère Carol Anne Meehan.**

4. Comité de l'environnement et de la protection climatique

- i. Conseiller Scott Moffatt (président);**
- ii. Conseiller Shawn Menard (vice-président);**
- iii. Conseiller Keith Egli;**
- iv. Conseiller Tobi Nussbaum;**

- v. **Conseillère Catherine McKenney;**
- vi. **Conseiller Riley Brockington;**
- vii. **Conseiller Jean Cloutier;**
- viii. **Conseiller George Darouze;**
- ix. **Conseiller Allan Hubley.**

5. Comité des finances et du développement économique

- i. **Conseiller Tim Tierney à titre de membre sans fonction déterminée et que le Conseiller Tierney soit vice-président.**

6. Comité de l'urbanisme

- i. **Conseillère Jan Harder (présidente);**
- ii. **Conseiller Tim Tierney (vice-président);**
- iii. **Conseillère Laura Dudas;**
- iv. **Conseiller Glen Gower;**
- v. **Conseiller Rick Chiarelli;**
- vi. **Conseiller Jeff Leiper;**
- vii. **Conseiller Scott Moffatt;**
- viii. **Conseiller Allan Hubley.**

7. Commission du transport en commun

- i. **Conseiller Allan Hubley (président);**
- ii. **Conseiller Jean Cloutier (vice-président);**
- iii. **Conseillère Jenna Sudds;**

- iv. **Conseiller Glen Gower;**
- v. **Conseillère Theresa Kavanagh;**
- vi. **Conseiller Tim Tierney;**
- vii. **Conseillère Catherine McKenney**
- viii. **Conseiller Riley Brockington.**

8. Comité des transports

- i. **Conseiller Stephen Blais (président);**
- ii. **Conseiller Jeff Leiper (vice-président);**
- iii. **Conseiller Matthew Luloff;**
- iv. **Conseillère Laura Dudas;**
- v. **Conseiller Eli El-Chantiry;**
- vi. **Conseillère Diane Deans;**
- vii. **Conseiller Mathieu Fleury;**
- viii. **Conseiller Shawn Menard;**
- ix. **Conseiller George Darouze;**
- x. **Conseiller Allan Hubley.**

9. Sous-comité de la technologie de l'information

- i. **Conseiller Jeff Leiper (président);**
- ii. **Conseiller Rick Chiarelli (vice-président);**
- iii. **Conseillère Jenna Sudds;**
- iv. **Conseiller Tim Tierney; et**
- v. **Conseiller George Darouze.**

10. **Sous-comité du patrimoine bâti**
 - i. **Conseiller Glen Gower (président);**
 - ii. **Conseiller Rick Chiarelli (vice-président);**
 - iii. **Conseillère Catherine McKenney;**
 - iv. **Conseiller Riley Brockington; et**
 - v. **Conseiller Scott Moffatt.**

11. **Committee of Revision**
 - i. **Conseiller Eli El-Chantiry à titre de représentant du Comité de l'agriculture et des affaires rurales;**
 - ii. **Conseiller Scott Moffatt à titre de représentant du Comité de l'urbanisme; et**
 - iii. **Conseillère Diane Deans à titre de représentante du Comité des transports.**

MOTION NO 2/2

Motion du maire Watson
Appuyée par la conseillère J. Harder

ATTENDU QU'À sa réunion du mardi 11 décembre 2018, le Comité des candidatures a étudié la motion du maire Watson recommandant la nomination de membres du Conseil aux comités permanents, à la Commission du transport en commun et aux sous-comités pour le mandat du Conseil 2018-2022;

ATTENDU QUE le maire avait l'intention d'inclure le conseiller Stephen Blais dans la liste de membres à nommer au Comité de l'urbanisme;

ATTENDU QU'en mettant la touche finale à la motion avant la réunion du Comité des candidatures, le personnel du greffe a omis par inadvertance d'y inclure le conseiller Blais;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil approuve la nomination du conseiller Stephen Blais au Comité de l'urbanisme pour le mandat du Conseil 2018-2022.

ADOPTÉE

MOTION NO 2/3

Motion du conseiller J. Leiper
Appuyée par la conseillère C. McKenney

ATTENDU QUE le Comité des candidatures a recommandé, dans le rapport sur les nominations aux comités permanents, à la Commission du transport en commun et aux sous-comités, que huit conseillers mentionnés dans le rapport forment le Comité de l'urbanisme pour le mandat du Conseil 2018-2022;

ATTENDU QUE seulement deux des neuf membres recommandés représentent des quartiers situés dans la Ceinture de verdure d'Ottawa;

ATTENDU QUE le Comité de l'urbanisme se penche sur des questions d'aménagement qui touchent tous les secteurs de la ville, et qu'il est souhaitable que ce comité soit composé, dans la mesure du possible, de membres représentant les secteurs ruraux, suburbains et urbains;

ATTENDU QUE les conseillers Brockington et Menard ont exprimé un intérêt premier dans le Comité de l'urbanisme;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil modifie la recommandation du rapport afin de nommer les conseillers Brockington et Menard au Comité de l'urbanisme pour le mandat du Conseil 2018-2022.

REJETÉE par un vote de 9 VOIX AFFIRMATIVES contre 15 VOIX NÉGATIVES, ainsi partagées :

POUR (9): Conseillers J. Leiper, M. Fleury, C. McKenney, T. Nussbaum,
 D. Deans, T. Kavanagh, S. Menard, R. Chiarelli, R. Brockington

CONTRE
(15): Conseillers S. Blais, G. Darouze, A. Hubley, S. Moffatt, L. Dudas,
 M. Luloff, G. Gower, C. Meehan, T. Tierney, E. El-Chantiry,
 J. Sudds, J. Harder, J. Cloutier, K. Egli, Mayor J. Watson

Le point 2, dans sa version modifiée par la Motion No. 2/2, est présenté au Conseil et **ADOPTÉ**, avec la dissidence des conseillers J. Leiper, M. Fleury, C. McKenney, T. Nussbaum, D. Deans, T. Kavanagh, S. Menard, R. Chiarelli et R Brockington.

<p>3. NOMINATIONS AUX CONSEILS – MANDAT DU CONSEIL 2018-2022</p>

RECOMMANDATIONS MODIFIÉES DU COMITÉ

Que le Conseil nomme les membres du Conseil suivants aux divers conseils d'administration :

- 1. La Commission de services policiers d'Ottawa**
 - i. Conseillère Diane Deans, pour le maire, et que le Conseil recommande à la Commission de services policiers d'Ottawa que la conseillère Deans soit nommé présidente du conseil d'administration;**
 - ii. Conseiller Keith Egli; et**
 - iii. Conseillère Carol Anne Meehan.**

- 2. Conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa**
 - i. Conseiller Tim Tierney et que le Conseil recommande au Conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa que le conseiller Tierney soit nommé président du conseil d'administration;**
 - ii. Conseiller Matthew Luloff;**
 - iii. Conseiller Riley Brockington; et**
 - iv. Conseillère Carol Anne Meehan.**

- 3. Conseil de santé d'Ottawa**
 - i. Conseiller Keith Egli et que le Conseil recommande au Conseil de santé d'Ottawa que le conseiller Egli soit nommé président du conseil d'administration;**
 - ii. Conseiller Eli El-Chantiry;**
 - iii. Conseiller Glen Gower;**
 - iv. Conseiller Shawn Menard;**
 - v. Conseiller Jean Cloutier; et**
 - vi. Conseillère Theresa Kavanagh.**

- 4. Société de portefeuille Hydro Ottawa Inc.**
 - i. Conseillère Jan Harder pour le maire; et**
 - ii. Conseiller Stephen Blais.**

- 5. Société de logement communautaire d'Ottawa, en plus du maire**
 - i. Conseiller Mathieu Fleury et que le Conseil recommande au conseil d'administration de la Société de logement communautaire d'Ottawa que le conseiller Fleury soit nommé président du conseil d'administration**
 - ii. Conseillère Theresa Kavanagh;**
 - iii. Conseillère Catherine McKenney; et**
 - iv. Conseiller Scott Moffatt.**

- 6. Société d'aménagement des terrains communautaires d'Ottawa, en plus du maire:**
 - i. Conseiller Tobi Nussbaum (président);**

ii. **Conseillère Laura Dudas;**

iii. **Conseillère Jan Harder.**

7. Prévention du crime Ottawa

i. **Conseillère Diane Deans, pour le maire, et que le conseil recommande que la conseillère Deans soit nommé présidente du conseil d'administration; et**

ii. **Conseiller Riley Brockington.**

8. Fonds de pension de la Ville d'Ottawa:

i. **Conseillère Laura Dudas**

ii. **Conseillère Jan Harder; et**

iii. **Conseiller Jean Cloutier.**

9. Office de protection de la nature de la vallée de la rivière Mississippi

i. **Conseiller Glen Gower; et**

ii. **Conseiller Eli El-Chantiry.**

10. Office de protection de la nature de la vallée Rideau

i. **Conseiller George Darouze; et**

ii. **Conseiller Scott Moffatt.**

11. Conservation de la Nation-Sud

i. **Conseiller Stephen Blais; et**

ii. **Conseiller George Darouze.**

12. Bureau du cinéma d'Ottawa

- i. Conseiller Jean Cloutier pour le maire.**

13. Conseil d'administration du Centre Shaw

- i. Conseillère Jenna Sudds pour le maire.**

ADOPTÉES

<p>4. NOMINATIONS AUX ORGANISMES EXTERNES – MANDAT DU CONSEIL 2018-2022</p>
--

RECOMMANDATIONS MODIFIÉES DU COMITÉ

Que le Conseil nomme les membres suivants du Conseil au titre de représentants du Conseil municipal d'Ottawa auprès de ces divers organismes externes / organismes municipaux :

1. Association des municipalités de l'Ontario (AMO):

- i. Conseiller Riley Brockington.**

2. Association française des municipalités de l'Ontario (AFMO):

- i. Conseiller Jean Cloutier.**

3. Organisation des capitales canadiennes (CCCO):

- i. Conseiller Tobi Nussbaum.**

4. **Fédération canadienne des municipalités (FCM):**
 - i. **Conseiller Tim Tierney.**

5. **Rural Ontario Municipal Association (ROMA):**
 - i. **Conseiller Eli El-Chantiry.**

ADOPTÉES

5. NOMINATION AUX COMITÉS DE SÉLECTION DES DIFFÉRENTS CONSEILS ET COMITÉS CONSULTATIFS AINSI QUE DU COMITÉ DE DÉROGATION – MANDAT DU CONSEIL 2018-2022
--

RECOMMANDATIONS MODIFIÉES DU COMITÉ

Que le Conseil nomme les membres suivants du Conseil aux divers comités de sélection des conseils d'administration, des comités consultatifs et du Comité de dérogation, en plus du maire qui est membre d'office de tous les comités de sélection:

1. **Commission du transport en commun**
 - i. **Conseillère Laura Dudas;**
 - ii. **Conseiller Jean Cloutier; et**
 - iii. **Conseillère Jenna Sudds.**

2. **Sous-comité du patrimoine bâti**
 - i. **Conseiller Glen Gower; et**
 - ii. **Conseiller Scott Moffatt.**

- 3. Comité consultatif sur l'accessibilité**
 - i. Conseillère Laura Dudas; et**
 - ii. Conseiller Eli El-Chantiry.**

- 4. Comité consultatif sur les arts, la culture et les loisirs**
 - i. Conseiller Matthew Luloff; et**
 - ii. Conseiller Mathieu Fleury.**

- 5. Comité consultatif sur la gérance environnementale**
 - i. Conseiller Keith Egli;**
 - ii. Conseiller Scott Moffatt.**

- 6. Comité consultatif sur les services en français**
 - i. Conseiller Matthew Luloff;**
 - ii. Conseiller Jean Cloutier.**

- 7. Comité consultatif d'aménagement du territoire**
 - i. Conseillère Jan Harder**
 - ii. Conseiller Eli El-Chantiry; et**
 - iii. Conseiller Glen Gower.**

- 8. Office de protection de la nature de la vallée de la rivière Mississippi**
 - i. Conseiller Eli El-Chantiry; et**
 - ii. Conseiller Glen Gower.**

- 9. Office de protection de la nature de la vallée Rideau**
 - i. Conseiller George Darouze; et**
 - ii. Conseiller Scott Moffatt.**

- 10. Conservation de la Nation-Sud**
 - i. Conseiller Stephen Blais; et**
 - ii. Conseiller George Darouze.**

- 11. Commission de services policiers d'Ottawa**
 - i. Conseiller Eli El-Chantiry; et**
 - ii. Conseillère Carol Anne Meehan.**

- 12. Conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa**
 - i. Conseiller Tim Tierney; et**
 - ii. Conseiller Jean Cloutier.**

- 13. Conseil de santé d'Ottawa**
 - i. Conseiller Keith Egli; et**
 - ii. Conseillère Carol Anne Meehan.**

- 14. Comité de dérogation**
 - i. Conseiller Shawn Menard;**
 - ii. Conseiller Scott Moffatt; et**

iii. **Conseiller Allan Hubley.**

15. Autorité portuaire de Mohr's Landing-Quyon

i. **Conseiller Eli El-Chantiry; et**

ii. **Conseiller Glen Gower.**

16. Centre Shaw

i. **Conseillère Jenna Sudds; et**

ii. **Conseiller Jean Cloutier.**

17. Comité d'appel en matière de permis et de normes de biens-fonds

i. **Conseiller Matthew Luloff; et**

ii. **Conseiller Keith Egli.**

18. Société d'aménagement des terrains communautaires d'Ottawa

i. **Conseillère Laura Dudas**

ii. **Conseiller Rick Chiarelli; et**

19. Que les présidents des comités et conseils respectifs siègent d'office aux comités de sélection, le cas échéant.

MOTION NO 2/4

Motion du conseiller S. Moffatt
Appuyée par le conseiller E. El-Chantiry

ATTENDU QU'à sa réunion du mercredi 5 décembre 2018, dans le cadre de l'Examen de la structure de gestion publique pour le mandat 2018-2022, le Conseil a approuvé le maintien du Comité consultatif d'aménagement du

territoire (CCAT), auquel siègent les présidents du Comité de l'urbanisme, du Comité de l'agriculture et des affaires rurales (CAAR) et du Sous-comité du patrimoine bâti comme membres d'office avec droit de vote, ainsi que 12 représentants du public;

ATTENDU QUE le CCAT, formé vers la fin du dernier mandat du Conseil, devrait avoir sa première réunion officielle au début de la nouvelle année afin d'étudier le plan de travail provisoire de 2019 pour la Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique, conformément au mandat du CCAT;

ATTENDU QU'à sa réunion du 11 décembre 2018, le Comité des candidatures a recommandé la nomination du conseiller Eli El-Chantiry comme président du CAAR pour le mandat du Conseil 2018-2022;

ATTENDU QUE le président sortant du CAAR, le conseiller Scott Moffatt, a exprimé le désir de siéger au Comité consultatif d'aménagement du territoire, qu'il a grandement contribué à former en tant que membre du groupe de travail du Conseil avec la conseillère Harder et le conseiller Nussbaum;

ATTENDU QUE le nouveau président du CAAR accepte de déléguer ses fonctions de membre d'office du CCAT au conseiller Moffatt, qui conservera son siège au CAAR;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil, dont les trois quarts des membres sont présents et votants, approuve la nomination du conseiller Scott Moffatt au Comité consultatif d'aménagement du territoire en tant que représentant du CAAR.

ADOPTÉE

Les recommandations du Comité, dans leur version modifiée par la motion n° 2/4, sont présentées au Conseil et ADOPTÉES.

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES ORGANISATIONNELS

6. ORIENTATION, CALENDRIER ET PROCESSUS DE
CONSULTATION PROPOSÉS POUR LE BUDGET DE 2019

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Conseil approuve les orientations et le calendrier pour l'élaboration et l'approbation du budget de 2019 comme indiqué dans le rapport :

- 1. Qu'une augmentation annuelle d'un maximum de 3 pour cent soit appliquée aux prélèvements financés par les taxes pour 2019, notamment pour le financement des services de police, de bibliothèque et de santé publique (à l'exclusion du transport en commun), et que le Conseil municipal demande aux conseils des services de police, de bibliothèque et de santé publique d'élaborer leurs budgets provisoires en fonction de leur part calculée au prorata de cette augmentation d'impôt.**
- 2. Que la part du budget destinée aux services de transport en commun soit calculée selon une augmentation de 3,5 pour cent de la taxe pour le transport en commun, ce qui permettra de fournir des services supplémentaires dans les zones en croissance.**
- 3. Que les recettes fiscales générées par les nouvelles propriétés (hausse de l'évaluation foncière) soient évaluées à 1,5 pour cent de l'imposition actuelle pour 2019 et que le Conseil municipal demande aux conseils des services de police, de bibliothèque et de santé publique d'élaborer leurs budgets provisoires dans les limites de cette allocation annuelle.**

4. **Que tous les frais d'utilisation et redevances de la Ville augmentent conformément à l'orientation présentée dans le Cadre financier ou le Plan financier à long terme V.**
5. **Que le budget provisoire de 2019 financé par les redevances soit élaboré conformément au Plan financier à long terme V 2017 - Programmes relatifs à l'eau, aux eaux usées et aux eaux pluviales financés par les tarifs.**
6. **Que le fonds de réserve de stabilisation des taxes soit utilisé pour un montant de 54 000 \$ pour financer les 15 passages supervisés par un brigadier scolaire nécessaires de janvier à mars 2019.**

MOTION NO 2/5

Motion du conseiller R. Brockington
Appuyée par le conseiller S. Blais

ATTENDU QUE, comme l'explique le rapport, l'augmentation proposée de 3,5 % à la taxe sur le transport en commun financera la poursuite des travaux d'expansion du service pour répondre aux besoins futurs du réseau de transport en commun dans son ensemble, et non seulement dans les secteurs à forte croissance;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE la recommandation 2 soit modifiée de façon à supprimer les termes « afin d'accroître les services dans les secteurs à forte croissance », pour ne laisser que ceci :

2. **Que la part du budget attribuée au Transport en commun soit calculée en fonction d'une augmentation de 3,5 % à la taxe sur le transport en commun.**

ADOPTÉE

Les recommandations du rapport, dans leur version modifiée, sont présentées au Conseil et divisées pour faciliter le vote.

La recommandation 1 est présentée au Conseil et ADOPTÉE par un vote de 20 VOIX AFFIRMATIVES contre 4 VOIX NÉGATIVES, réparties comme suit :

POUR Conseillers S. Blais, G. Darouze, A. Hubley, S. Moffatt, M. Fleury,
(20): T. Nussabum, L. Dudas, M. Luloff, G. Gower, C. Meehan, T. Tierney, D.
 Deans, E. El-Chantiry, J. Sudds, R. Chiarelli, J. Harder, J. Cloutier, R.
 Brockington, K. Egli, Maire J. Watson

CONTRE Conseillers J. Leiper, C. McKenney, T. Kavanagh, S. Menard
(4):

Les recommandations 2 à 4, dans leur version modifiée par la motion n° 2/5, sont présentées au Conseil et ADOPTÉES.

INSTRUCTIONS AU PERSONNEL

Qu'il soit demandé au directeur municipal de rencontrer, avant le dépôt du budget provisoire de 2019 à la Commission de services policiers d'Ottawa (CSPO), le président de la CSPO, le personnel des Finances de la Ville d'Ottawa et le chef de police pour discuter des contraintes budgétaires propres à cette commission, afin de mieux déterminer si les besoins avérés dépassent les 3 % prévus par le Conseil. Il doit être établi clairement que les discussions ont pour but d'aider le personnel à se former une idée exacte du budget policier, et de transmettre ces contraintes budgétaires à tous les niveaux de l'administration.

INSTRUCTIONS AU PERSONNEL

Qu'avant les délibérations budgétaires du Comité et du Conseil, les cadres supérieurs indiquent au Conseil si d'autres ordres de gouvernement comptent accorder un financement supplémentaire pour la gestion des dommages causés par les tornades.

Si ce n'est pas le cas, que les cadres supérieurs proposent au Conseil des solutions de financement pour la plantation d'arbres, l'élimination de souches, le nettoyage des boisés, etc. en 2019.

GREFFIER MUNICIPAL ET AVOCAT GÉNÉRAL

7. RÉSUMÉ DES OBSERVATIONS ORALES ET ÉCRITES DU PUBLIC SUR LES QUESTIONS ASSUJETTIES AUX EXIGENCES D'EXPLICATION AUX TERMES DE LA *LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE* À LA RÉUNION DU CONSEIL LE 28 NOVEMBRE 2018

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Conseil approuve les résumés des observations orales et écrites du public sur les questions étudiées à la réunion du 28 novembre, 2018 du Conseil municipal qui sont assujetties aux exigences d'explication prévues aux paragraphes 17(23.1), 22(6.7), 34(10.10) et 34(18.1) de la *Loi sur l'aménagement du territoire*, selon le cas, et comme les décrit le présent rapport et qui sont joints à titre de documents 1 à 3.

ADOPTÉE

8. ENTENTES DE PRINCIPE CONCLUES AVEC LA SECTION LOCALE 1760 DU SYNDICAT UNI DU TRANSPORT (SUT 1760) – À HUIS CLOS – DATE DE COMPTE RENDU : À LA RATIFICATION DES ENTENTES PAR LE CONSEIL.

MOTION NO 2/6

Motion du conseiller S. Blais
Appuyée par le conseiller A. Hubley

Que les Règles de procédure soient suspendues afin que soit examinée la motion suivante et que soient ratifiées les conventions collectives, déjà ratifiées par les membres syndicaux :

ATTENDU QUE la Ville d'Ottawa (la « Ville ») et le Syndicat uni du transport (SUT), section locale 1760 (le « SUT 1760 ») se sont engagés à collaborer dans le but de résoudre les préoccupations communes en milieu de travail;

ATTENDU QUE les conventions collectives entre la Ville et le SUT 1760 ont pris fin le 31 décembre 2017;

ATTENDU QUE les équipes de négociation de la Ville et du SUT 1760 sont en pourparlers en vue de conclure un renouvellement des conventions collectives qui convient aux deux parties;

ATTENDU QUE les équipes de négociation de la Ville et du SUT 1760 ont conclu des accords de principe le 7 novembre 2018, sous réserve de ratification par les membres du SUT 1760 et le Conseil municipal;

ATTENDU QUE les membres du SUT 1760 ont ratifié les accords de principe;

ATTENDU QUE les accords de principe sont abordables et justes pour les contribuables et les employés;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil municipal ratifie les accords de principe conclus avec le SUT 1760.

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE les conditions des accords de principe soient rendues publiques.

ADOPTÉE

MOTION PORTANT ADOPTION DE RAPPORTS

MOTION N^o 2/7

Motion du conseiller S. Blais

Appuyée par le conseillère T. Nussbaum

Que le rapport du Comité des candidatures 1; le rapport de la Direction générale des services organisationnels intitulé « Orientations budgétaires, calendrier et processus de consultation proposés pour le Budget 2019 »; et le rapport du Bureau du greffier municipal et de l'avocat général intitulé « Résumé des observations orales et écrites du public sur les questions assujetties aux exigences d'explication aux termes de la *Loi sur l'aménagement du territoire* à la réunion du Conseil municipal du 28 novembre 2018 », soient reçus et adoptés, dans leur version modifiée.

ADOPTÉE

MOTIONS DONT AVIS A ÉTÉ DONNÉ ANTÉRIEUREMENT

MOTION NO 2/8

Motion du conseiller S. Moffatt
Appuyée par le maire J. Watson

ATTENDU QU'UN comité organisateur communautaire a été créé pour planifier les améliorations à apporter au parc Centennial à Manotick;

ATTENDU QUE la première phase du plan visant la mise à niveau des installations de loisirs de plein air consiste à élaborer un plan conceptuel à jour pour le parc;

ATTENDU QUE le plan conceptuel présentera les plans pour un planchodrome, une patinoire extérieure et un terrain de basket-ball améliorés;

ATTENDU QUE le fonds commémoratif Georgina-Falls a été créé dans le but de financer l'amélioration de l'aréna de Manotick et du parc Centennial, conformément aux plans susmentionnés;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE 5 500 \$ soient transférés du fonds commémoratif Georgina-Falls à la Manotick Culture, Parks and Recreation Association dans le but d'élaborer un plan conceptuel pour le parc Centennial à Manotick.

ADOPTÉE

MOTION NO 2/9

Motion du conseiller M. Fleury
Appuyée par le conseiller T. Nussbaum

ATTENDU QUE le Plan d'amélioration de l'avenue McArthur a été récemment terminé et offre aux résidents des voies cyclables dont ils avaient grandement besoin et qui seront utilisées tout au long de l'année;

ATTENDU QUE si les voies cyclables de l'avenue McArthur ne sont pas entretenues, cela entraînerait des problèmes d'accessibilité pour les utilisateurs d'OC Transpo et certains résidents;

ATTENDU QU'il faut 37 000 \$ pour entretenir les voies cyclables de l'avenue McArthur pour le reste de la saison en cours, conformément aux normes de qualité d'entretien approuvées par le Conseil municipal;

ATTENDU QUE selon la trésorière municipale, la réserve de stabilisation du taux d'imposition pourrait servir à financer, pour le reste de la saison en cours, l'entretien des voies cyclables de l'avenue McArthur;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil approuve l'utilisation de la réserve de stabilisation du taux d'imposition pour financer l'entretien des voies cyclables de l'avenue McArthur, pour le reste de la saison hivernale 2018-2019, conformément aux normes de qualité d'entretien approuvées par le Conseil municipal.

ADOPTÉE

MOTIONS EXIGEANT LA SUSPENSION DES RÈGLES DE PROCÉDURE

MOTION

Motion du conseiller J. Cloutier
Appuyée par la conseillère J. Harder

ATTENDU QU'Alta Vista compte deux propriétés appartenant au gouvernement fédéral : le Collège canadien de gestion des urgences, situé au 1495, chemin Heron, et un terrain non aménagé, situé au 530, chemin Tremblay;

ATTENDU QUE le Collège canadien de gestion des urgences est situé du côté nord du chemin Heron, sur un terrain d'environ 17 acres donnant sur un espace vert municipal et les habitations de Guildwood Estates;

ATTENDU QUE la propriété fédérale du chemin Tremblay est située du côté sud du chemin Tremblay, à l'intersection du boulevard St-Laurent, sur un terrain d'environ 26 acres donnant sur les habitations d'Eastway Gardens;

ATTENDU QUE les pavillons du Collège sont vacants et en voie de démolition;

ATTENDU QUE la propriété du chemin Tremblay est vacante et possède un fort potentiel de densification en raison de sa taille et de son emplacement;

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral a l'intention de céder le Collège, aux fins de réaménagement, à la Société immobilière du Canada, laquelle est chargée d'administrer et de réaménager les biens immobiliers de la Couronne;

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral, par l'entremise de la Société immobilière du Canada, a déjà vendu une partie de la propriété du chemin Tremblay à un promoteur immobilier du secteur privé;

ATTENDU QUE les résidents du secteur demandent la tenue d'une consultation, la mise en place d'un processus transparent de planification directrice qui donnerait des précisions sur le rôle de la vente dans la vision globale du gouvernement fédéral pour la propriété du chemin Tremblay, et la possibilité de se prononcer sur les futurs plans pour le site ainsi que pour le Collège;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil municipal d'Ottawa demande au gouvernement fédéral (directement ou par l'entremise de la Société immobilière du Canada) d'entreprendre l'élaboration d'un plan directeur d'aménagement proactif pour le Collège avant de vendre la propriété à un membre du secteur privé.

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le Conseil municipal d'Ottawa demande au gouvernement fédéral de suspendre toute autre tentative de vente de la propriété du chemin Tremblay en attendant la tenue d'une consultation communautaire visant à déterminer le potentiel d'aménagement du site.

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le maire écrive au député fédéral du secteur et à la Société immobilière du Canada pour leur faire part de la demande du Conseil à cet égard.

MOTION

Motion du conseiller S. Moffatt
Appuyée par le conseiller K. Egli

ATTENDU QUE le Comité de l'environnement et de la protection climatique a pour mandat « d'offrir une orientation et des directives sur les questions relevant des secteurs suivants : services environnementaux, viabilité des collectivités, gestion des eaux pluviales et des déchets solides, services publics, eaux et eaux usées, contrôle de la pollution de l'eau, foresterie urbaine et espaces libres »;

ATTENDU QUE la protection climatique faisait partie des priorités pour le mandat 2014-2018 du Conseil et que ce sujet en général a des répercussions sur plus d'un comité;

ATTENDU QUE le nom du Comité ne fait pas mention de ses responsabilités précises concernant les eaux, les eaux usées et les déchets solides;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Comité de l'environnement et de la protection climatique soit renommé « Comité permanent des eaux, des déchets et de la protection climatique ».

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QU'une optique climatique soit appliquée aux rapports types de tous les comités permanents et que cet aspect soit étudié dans le cadre de l'Examen de mi-mandat de la structure de gestion publique.

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE toutes les optiques soient analysées en détail dans le cadre de l'Examen de mi-mandat de la structure de gestion publique pour assurer l'efficacité et la pertinence des rapports aux comités et au Conseil.

MOTION PORTANT PRÉSENTATION DE RÈGLEMENTS

MOTION N° 2/10

Motion du conseiller S. Blais
Appuyée par le conseillère T. Nussbaum

Que les règlements énumérés à l'ordre du jour sous la rubrique Motion de présentation de règlements, trois lectures, soient lus et adoptés.

ADOPTÉE

RÈGLEMENTS

TROIS LECTURES

- | | |
|----------|---|
| 2018-387 | Règlement de la Ville d'Ottawa visant à établir certains terrains en routes publiques et à les affecter à l'utilisation publique (croissant Witherspoon). |
| 2018-388 | Règlement de la Ville d'Ottawa visant à établir certains terrains en routes publiques et à les affecter à l'utilisation publique (rue Ponderosa). |

- 2018-389 Règlement de la Ville d'Ottawa visant à fermer l'emprise routière non fréquentée au coin sud-ouest de l'intersection des chemins Boundary et Mitch Owens.
- 2018-390 Règlement de la Ville d'Ottawa visant à soustraire à la réglementation relative aux parties de lots certains terrains du plan 4M-1413, situés au 124, croissant Battersea.
- 2018-391 Règlement de la Ville d'Ottawa visant à soustraire à la réglementation relative aux parties de lots certains terrains du plan 4M-1559, situés aux 210, 212 et 216, cercle Avro.
- 2018-392 Règlement de la Ville d'Ottawa visant à soustraire à la réglementation relative aux parties de lots certains terrains du plan 4M-1425, situés sur le cercle Prestige.
- 2018-393 Règlement de la Ville d'Ottawa visant à soustraire à la réglementation relative aux parties de lots certains terrains du plan 4M-1474, situés sur le croissant Nutting, la rue Poplin et la rue privée Stockholm.
- 2018-394 Règlement de la Ville d'Ottawa visant à soustraire à la réglementation relative aux parties de lots certains terrains du plan 4M-1602, situés sur la ruelle Squashberry, la rue Clintonia, la ruelle Feathertop, la voie Lanceleaf et la ruelle Juneberry.
- 2018-395 Règlement de la Ville d'Ottawa visant à établir certains terrains en routes publiques et à les affecter à l'utilisation publique (chemin Miikana).
- 2018-396 Règlement de la Ville d'Ottawa visant à soustraire à la réglementation relative aux parties de lots certains terrains du plan 4M-1610, situés sur le cercle Tewin, la rue du Cartographe, la rue Mishawashkode, la voie du Cap-Diamant, la terrasse du Géographe et le rang de Stadaconé.
- 2018-397 Règlement de la Ville d'Ottawa concernant la délégation de pouvoirs à des agents de la Ville d'Ottawa et visant à abroger le Règlement no 2016-369.
- 2018-398 Règlement de la Ville d'Ottawa autorisant l'emprunt d'argent pour couvrir les dépenses courantes de la Ville en 2019, 2020, 2021 et 2022.
- 2018-399 Règlement de la Ville d'Ottawa visant à établir un code de conduite pour les membres des conseils locaux.
- 2018-400 Règlement de la Ville d'Ottawa visant à établir un code de conduite pour

les membres du Conseil.

- 2018-401 Règlement de la Ville d'Ottawa visant à établir un code de conduite pour les résidents membres du Sous-comité du patrimoine bâti.
- 2018-402 Règlement de la Ville d'Ottawa visant à modifier le Règlement no 2017-180 portant sur l'affectation d'agents d'application des règlements municipaux en ce qui concerne le stationnement sur les propriétés privées.

ADOPTÉE

RÈGLEMENT DE RATIFICATION

MOTION N° 1/1

Motion du conseiller S. Blais
Appuyée par le conseillère T. Nussbaum

Que le règlement suivant soit lu et adopté :

Règlement ratifiant les délibérations du Conseil du 12 décembre 2018.

ADOPTÉE

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Conseiller S. Menard

Quel effet cela aurait-il sur l'achalandage si la Ville bloquait tous les tarifs de transport en commun pour l'année budgétaire 2019?

Quel effet cela aurait-il sur l'achalandage si la Ville bloquait seulement le prix de l'EquiPass, des laissez-passer U-Pass, des laissez-passer communautaires et des laissez-passer Accès pour l'année budgétaire 2019?

LEVÉE DE LA SÉANCE

Le Conseil ajourne la séance à 12 h 33.

GREFFIER

MAIRE

ÉBAUCHE